

Décret

Générale

colonial

## Décret n° n°7 (Arrêté de promulgation du 2S février 1939)..

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
28 février 1935

Numéro JO  
n° 459 du 28/02/1935

Date du numéro  
28 février 1935

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1<sup>o</sup> » octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 20 janvier 1935 relatif aux règles de cumul en matière d'indemnités ; sera en Journal officiel de la République française du 20 janvier 1935 ;

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1<sup>o</sup>, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 20 janvier 1935 susvisé, relatif aux règles de cumul en matière d'indemnités Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

m.de coppet